



Crédit : Studios Sigma

Mosaïque des *Maires*

Liste des organismes

Nom	Organisme	Téléphone
Judith Bérubé	Secrétaire de la fabrique (lundi au jeudi AM)	418 498-2844
Charles-Aimé Anctil	Équipe pastorale	418 498-2844 ou 418 498-4026
Hubert Lévesque	Équipe pastorale	418 856-3012 poste 258
Marielle Gamache	Équipe pastorale	418 498-2844 ou 418 856-2603
Marie-Chantal Savoie	Chorale	418 498-2011
Irène Gagné	Comité de liturgie	418 498-3142
Carmen Bérubé	Renouveau charismatique	418 498-3274
Léa Lavoie Lesveque	Comité de la Fabrique	418 498-3301
Chantale Duval	Comité famille	418 498-5510
Denise Chamberland	Bibliothèque municipale	418 498-3492
Louise Gagnon	Cercle de Fermières	418 498-5593
Jules St-Onge	Société Saint-Vincent-de-Paul	418 498-2565
Constance Dumais	Club Lions	418 498-3099
Simone Cormier	Béné-V-Acc	418 498-3414
Marie-Anna Lafrance	Viactive	418 498-2054
Nicole Lévesque	Club des 50 ans et +	418 498-2596
Jocelyn Dionne	Service incendie	418 498-2856

Les élus municipaux :

Le maire : Denis Lévesque

Les conseillers et conseillères : Colette Beaulieu, Luc Forgues, Antoine Fortier, Lauréat Jean, Karine Saint-Jean et Pierre Saillant.

Pour votre information Bureau municipal : 418 498-2050

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :
8 h 30 à 12 h

France Boucher, directrice générale
Nancy DeRoy, secrétaire-trésorière adjointe, poste 114
Francine Bard, secrétaire-réceptionniste, poste 102
Marie-Ève Paradis, agente de développement, poste 104
Pierre Roussel, directeur des travaux publics, poste 103
Claudia Beaulieu, adjointe administrative
(Camping du Lac de l'Est), poste 101
Patinoire municipale, poste 108

Émilie Dupont, directrice de la Corporation
de la forêt communale, poste 116
Rest-O-Parc, poste 107
Bibliothèque Odile-Boucher, poste 110

Donald Guy, inspecteur MRC, 418 492-1660, poste 225
Urgence 911
Info-Santé CLSC, 811

Vous pouvez contacter monsieur Denis St-Jean au 418 498-3141 pour le transport de vos encombrants. Pour toute information, contactez Co-éco au 418 856-2628 ou consultez le www.co-eco.org.

- et les friperies. Vaisselle, livres, jeux, outils, souliers, etc.)
- **Vêtements et accessoires** : lorsque les vêtements et accessoires sont réutilisables, privilégiez les comptoirs d'aide
 - **Résidus verts** : branches, feuilles mortes, gazon coupé, résidus de jardin, etc.
 - **Résidus domestiques dangereux (RDD)** : huiles, solvants, acides, pesticides, peintures, piles, produits d'entretien ménager, fluocompactes, etc. Les produits doivent être dans leurs contenants d'origine ou être clairement identifiés et scellés.
 - **Pneus de véhicules automobiles** : maximum 48 1/2 pouces
 - **Ordinateurs et appareils électroniques** : fonctionnels ou non. CD et DVD (séparer les disques et les pochettes).
 - **Métal** : tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôle ou toute autre pièce métallique
 - Les matelas sont maintenant acceptés moyennant des frais de 5 \$ par matelas, futon ou sommier.
 - **Encombrants** : mobilier réutilisable seulement (divan, table, étagère, meubles d'extérieur, poêle, frigo, laveuse, etc.)
 - **Bois**
 - ***Attention, des frais s'appliquent – 20 \$ par remorque domestique (4' x 8' x 1,5')**
 - **Matériaux secs*** : bardage d'asphalte, gyproc, vitre, miroir, porcelaine, revêtement de mansonite
 - **Aggrégats** : gravier, béton, asphalte, briques (en très petite quantité seulement, environ une brouette).
 - **Accessoires pour la maison** : portes, fenêtres, lavabos, baignoires, rampes, etc.
- Voici la liste des matières acceptées :**

Samuel 1^{er} et 3^e du mois entre mai et novembre de 8h à 12h
 Jeudi de 11h à 20h jusqu'au 1^{er} septembre, puis de 8h à 16h jusqu'au 3 novembre inclusivement

Saint-Alexandre de Kamouraska (619, Route 289, derrière le garage municipal)

Mardi, jeudi et samedi de 8 h à 16 h de mai à novembre

La Pocatière (410, 14^e Rue)

Mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 16 h de mai à novembre

Saint-Pascal (236, rue du Parc)

Horaires :

Pour ce que vous ne pouvez pas mettre dans vos bacs de récupération, de matières résiduelles ou de compost, pensez aux éco-centres.

Les éco-centres

Métal : boîtes de conserve, canettes, bouchons, couvercles, papier et assiettes propres, pièces de métal de petite taille.

Plastique : contenants de plastique numérotés de 1 à 7 et le styromousse (plastique n° 6). Les sacs de plastique sont maintenant acceptés.

Verre : bouteilles et pots, peu importe le format et la couleur.

Jus (Tetra Pak), etc.

Carton : carton ondulé (gros carton), carton plat (boîtes de céréales), pâte de carton (boîtes d'œufs), cartons de lait, de soupe et de

Papier : journaux, livres, revues, catalogues, circulaires, annuaires téléphoniques, sacs bruns, enveloppes, etc.

Matières recyclables 

Il est obligatoire d'utiliser des bacs roulants. Ceux-ci doivent être sur le bord de la route 12 heures à l'avance et être retirés au plus tard 12 heures après la cueillette.

Matières résiduelles, organiques et recyclables 

Parce que Mont-Carmel, c'est chez nous!

150^{ième} anniversaire en 2017

Crédit : Pierre-Luc Rivard



Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska

Mieux se **connaître**,
pour mieux **avancer**.